

## En retard sur ses voisins européens, la France doit faire de la Petite Enfance une priorité

Communiqué de presse

**Boulogne-Billancourt, le 13 septembre 2021 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) rend publique une Étude comparative européenne sur les systèmes d'accueil collectif des jeunes enfants réalisée par EY pour éclairer les choix de 2022 et faire de la Petite Enfance une priorité pour la France.**

### Une étude européenne pour éclairer les débats politiques nationaux et européens de 2022

La France connaîtra dans les 15 prochains mois des rendez-vous essentiels pour la politique familiale. Alors qu'elle n'a pas été tenue depuis 2004, une Conférence nationale des Familles devrait être organisée à l'automne 2021. La France présidera l'Union européenne au premier semestre 2022. La France choisira un projet présidentiel 2022-2027 en avril 2022. La France négociera au deuxième semestre 2022 la Convention d'Objectifs 2023-2028 entre l'État et la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Pour la Fédération Française des Entreprises de Crèches, les 1000 premiers jours des enfants doivent rester une priorité nationale et européenne parce qu'en plus de freiner le développement démographique et économique des pays, **le manque de solution d'accueil de qualité des jeunes enfants agit aussi comme un catalyseur d'inégalités :**

- inégalités **de sexes**, en écartant bien davantage les mères que les pères de l'emploi (48% des mères sans emploi indiquaient être limitées dans leur recherche d'emploi en raison d'un problème de garde<sup>1</sup>).
- inégalité **des chances dès le plus jeune âge** : les 1000 premiers jours de l'enfant, de sa naissance à ses 3 ans, sont décisifs non seulement pour le développement de l'enfant mais aussi pour la santé globale de l'adulte qu'il deviendra<sup>2</sup>.

### Pour l'avenir de la France, il faut répondre aux trois enjeux majeurs de la politique relative à la Petite Enfance

- 1. Affirmer une nouvelle ambition de création de nombreuses places pour répondre aux besoins des familles** – 230 000 places manquantes selon le HCFEA<sup>3</sup> - mais aussi relancer la natalité afin de préserver le modèle social français - priorité nationale selon le Haut-Commissaire au Plan<sup>4</sup>.

Il faut énoncer des priorités : l'égalité entre les femmes et les hommes (Suède), la relance de la natalité et le travail féminin (Allemagne), la lutte contre les inégalités de destin (Royaume-Uni) et doter ces ambitions politiques des moyens financiers adaptés. **Le financement public de la Petite Enfance n'est jamais une dépense mais est toujours un investissement.**

Certains de nos pays voisins l'ont compris depuis longtemps : la Suède devient le pays exemple en matière d'investissement dans la Petite Enfance. Ainsi, les soutiens publics à l'accueil et l'enseignement préscolaire des enfants de moins de 6 ans (11 550 \$ par enfant et par an en 2015, soit environ 9 700 € par enfant et par an) y sont les plus massifs, entraînant la plus forte augmentation de la population des moins de 3 ans entre 2005 et 2018 (+20 %).

La Suède a également construit un système fiscal simple et lisible, selon lequel une crèche ne coûtera jamais à une famille plus de 130 euros par mois. Pour que la Petite Enfance soit accessible à tous, les systèmes de

<sup>1</sup> EY France. (Novembre 2019). 1<sup>er</sup> Baromètre Économique de la Petite Enfance. Page 20. Consultable à l'adresse <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2020/01/2019-11-1er-baro-eco-petite-enfance-pdf>

<sup>2</sup> Source : Inégalités socioéconomiques dans le développement langagier et moteur des enfants à 2 ans, Elfe 2018

<sup>3</sup> Haut Conseil à la Famille :

[http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/mise\\_en\\_forme\\_OK\\_HCFEA\\_Synthese\\_accueil\\_des\\_enfants\\_de\\_moins\\_de\\_trois\\_ans.pdf](http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/mise_en_forme_OK_HCFEA_Synthese_accueil_des_enfants_de_moins_de_trois_ans.pdf)

<sup>4</sup> Haut-Commissariat au Plan, rapport Démographie: La clé pour préserver notre modèle

social : <https://www.gouvernement.fr/demographie-la-cle-pour-preserver-notre-modele-social>

financement doivent être clairs tant dans leur fonctionnement que dans leur compréhension pour les familles comme pour les gestionnaires.

- 2. Affirmer un droit à l'éveil de qualité** pour préparer tous les adultes de demain en investissant dans une Petite Enfance qui respecte les besoins du tout-petit, lutte contre les inégalités de destins et constitue le début de l'éducation en préparant tous les enfants à recevoir les apprentissages scolaires pour une France en progrès.

Certains pays ont mis en place un **droit opposable des familles à un mode d'éveil de qualité à un coût accessible** pour les enfants des parents qui travaillent ou étudient, puis tous les parents (Suède). D'autres ont choisi de soutenir tous les enfants par des **heures gratuites pour les familles** (Luxembourg) ou d'abord les familles plus fragiles économiquement, puis toutes les familles, par tranche d'âges progressives (Royaume-Uni).

**Dans les pays qui ont choisi de proclamer ce nouveau droit des enfants, la qualité de l'éveil est au cœur des décisions**, par l'émission de lignes directrices éducatives et par un contrôle de la qualité d'accueil et d'éveil, certains pays allant jusqu'à rendre publics et accessibles aux familles le contrôle de l'établissement (Royaume-Uni). Cette qualité d'éveil renforcée a permis de faire progresser de manière notable plusieurs pays au classement PISA de l'OCDE.

Il est encore question pour la France de se donner les moyens d'un droit à l'éveil de qualité, en investissant dans la Petite Enfance. Elle doit pouvoir mieux faire, alors qu'elle affiche une faible augmentation des dépenses publiques liées à l'accueil et à l'enseignement préscolaire pour les moins de six ans (+19% entre 2005 et 2015) comparativement à ses voisins européens (+61% d'augmentation des dépenses en moyenne sur les cinq pays de l'étude et sur la même période).

- 3. Valoriser les Professionnels de la Petite Enfance qui devront être en nombre suffisant** pour répondre aux besoins de tous les enfants : former plus de Professionnels de la Petite Enfance, leur offrir de véritables carrières et développer les formations tout au long de la vie pour une amélioration continue des pratiques pédagogiques.

Parce qu'ils sont la base de la qualité d'éveil, les pays qui mettent en œuvre un droit à l'éveil accessible aux familles, veillent à disposer de professionnels de la petite enfance aux compétences éducatives renforcées et investissent massivement dans la formation et la valorisation des professionnels de la Petite enfance. Ceux qui ont fait ces choix affichent la plus forte progression au classement PISA.

**Le secteur de la Petite Enfance en France est en grande pénurie et tout doit être mis en œuvre pour que des crèches ne ferment faute de professionnels qualifiés en nombre suffisant dans les prochaines années.**

### Il est temps de faire de la Petite Enfance une priorité pour la France

Lors des prochains mois, les décideurs et les Français peuvent choisir : **choisir de continuer à gérer la pénurie de solutions d'accueil pour les jeunes enfants au moins pire ou choisir d'investir dans l'avenir de la France et de mettre en œuvre une politique ambitieuse pour l'éveil de tous les enfants.**

Pour la Fédération Française des Entreprises de Crèches, c'est une évidence, il est temps de **faire de la Petite Enfance une priorité pour la France.**

L'étude complète est disponible en téléchargement ici : <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2021/09/2107bmc193-etude-petite-enfance-multimedia.pdf>

(Synthèse de l'étude pages 8 à 11)

Contact presse : Elsa HERVY Déléguée générale  
06 38 54 49 73 [elsahervy@ff-entreprises-creches.com](mailto:elsahervy@ff-entreprises-creches.com)

#### A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 000 établissements, soit plus de 52 000 places de crèches en France et employant 21 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des

partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.

### Pour que la Petite Enfance devienne une priorité de la France : ils l'ont dit

- 26 aout 2021 : « il faut innover, il faut investir, il faut **effectivement faire de l'éducation la priorité absolue du prochain quinquennat** », **Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance**, intervention à la Ref2021<sup>5</sup>
- 12 juillet 2021 : « Pour notre jeunesse, nous devons continuer d'investir, **investir dans la petite enfance, dans l'éducation. Cela demeure plus que jamais notre priorité en sortie de crise.** », **Emmanuel Macron, président de la République**, allocution aux Français du 12 juillet 2021<sup>6</sup>
- 16 mai 2021 : « La politique familiale soutient la natalité. L'accueil de la petite enfance (crèches, école maternelle...) est **l'un des leviers les plus puissants de cette politique familiale...** Tout le monde s'accorde sur le fait que des efforts supplémentaires sont à accomplir pour permettre l'accueil pour la petite enfance, qui constitue une priorité de la politique familiale comme l'affirme le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge », **François Bayrou, Haut-Commissaire au Plan**, rapport « Démographie, la clé pour préserver notre modèle social »<sup>7</sup>
- 8 juillet 2021 : lutter contre le déficit de formation et de qualifications en France, en « **donnant la priorité au financement de l'éducation dès la petite enfance** où se déterminent les inégalités en réorganisant le temps de présence, la formation et la rémunération du corps enseignant. » **Le cercle des économistes, « relancer la France », la chronique du Cercle des Economistes avec Les Echos**<sup>8</sup>
- 1er juillet 2021: défi n°1 « **investissons dès le plus jeune âge** » de : « renforcer et augmenter les capacités de structures d'accueil (crèches ; assistantes maternelles, etc.) notamment pour donner un accès beaucoup plus large aux enfants de milieux défavorisés », et de faire des « **0-5 ans une priorité** ». Les membres des Etats Généraux de l'Education pointent également les incohérences dans le **parcours de formation des professionnels de la petite enfance**, et posent en objectif de « mieux former les professionnels de la petite enfance, qui jouent un rôle décisif pour la suite », **Livre vert des Etats Généraux de l'Education**<sup>9</sup>.
- 14 juin 2021 : « ... la manière dont j'entends bien transformer les politiques familiales : en prenant acte de ce que ce que les Françaises et Français attendent en la matière, plus que des prestations, ce sont **des services plus nombreux, de meilleure qualité, plus abordables, pour vivre plus librement et plus sereinement leurs vies de parents** », **Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat à l'Enfance et aux Familles, Discours devant l'Assemblée générale de la FFEC.**

<sup>5</sup> [https://twitter.com/Ent\\_de\\_Creches/status/1433822161555402754](https://twitter.com/Ent_de_Creches/status/1433822161555402754)

<sup>6</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/07/12/adresse-aux-francais-12-juillet-2021>

<sup>7</sup> <https://www.gouvernement.fr/demographie-la-cle-pour-preserver-notre-modele-social>

<sup>8</sup> <https://lecercledeeseconomistes.fr/relancer-la-france/>

<sup>9</sup> [https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2021/07/LIVRE\\_BLANC\\_E%CC%81TATS\\_GE%CC%81NE%CC%81RAUX.pdf](https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2021/07/LIVRE_BLANC_E%CC%81TATS_GE%CC%81NE%CC%81RAUX.pdf), page 37 et 38